

# Ecopêche 2

## Conception et évaluation multisite de vergers de pêche-nectarine très économes en produits phytosanitaires

Le projet EcoPêche 2 a pour objectif de poursuivre l'évaluation des performances multicritères de vergers de pêche-nectarine économes en produits phytosanitaires conçus et plantés dans le cadre du projet EXPE EcoPêche 1 (2013-2018). Il visera aussi à explorer la faisabilité de nouveaux systèmes agro-écologiques et technologiques très ambitieux.

Nombre de sites expérimentaux : 6

Nombre de systèmes DEPHY testés : 15  
dont Agriculture Biologique : 3

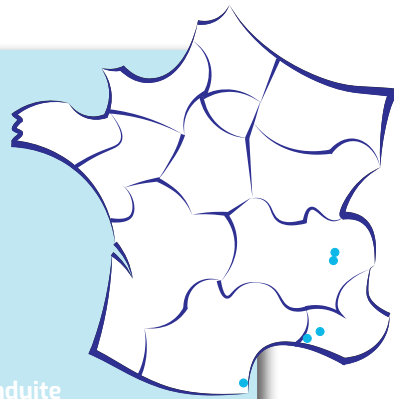
Cultures :  
Pêche, nectarine

Leviers testés :  
Matériel végétal, mode d'irrigation, conduite des arbres, prophylaxie, gestion du rang par mise en place de bâche tissées, mulch, travail du sol et enherbement permanent, confusion sexuelle et pose de glu sur les troncs, mise en place d'éléments favorisant la biodiversité (poteaux buses, nichoirs, haies composites et bandes enherbées...), bâches anti pluie, filet insect-proof, substitution des PPP par des produits de bio contrôle, choix de PPP les moins nocifs et impasses de traitement, réduction de doses de traitement, optimisation technique de la pulvérisation et traitement eau chaude des fruits en post récolte.

Porteur de projet :  
Julien RUESCH (ruesch@ctifl.fr)

Organisme chef de file :  
CTIFL

Durée : 2019-2023



(26), la SICA CENTRE X, Torreilles (66), la station Sud Expé, Saint Gilles (30), l'INRA PSH Avignon, et l'INRA Gotheron évalueront, sur des vergers dédiés spécifiquement à ce projet, des combinaisons de leviers permettant d'atteindre ces objectifs.

Les stratégies utilisées reposent sur la prophylaxie (suppression des organes végétaux touchés) et la structure du verger. Dès l'implantation du verger, un certain nombre de choix techniques doivent permettre de réduire le développement de maladies et de mieux gérer les adventices : bâches tissées au sol pour s'affranchir de désherbage chimique et mécanique, système d'irrigation en goutte à goutte pour réduire l'humidité dans la microparcelle et barrières physiques (glu contre les forficules, argile contre les pucerons ...).

### S'appuyer sur la biodiversité fonctionnelle et les produits de biocontrôle

La régulation naturelle des ravageurs sera également stimulée par la mise en place d'infrastructures agro-écologiques (haies composites, bandes fleuries, plantes re-

lais, piquets pour buses ...). De plus, le projet substituera des produits de biocontrôle aux PPP chimiques chaque fois qu'une alternative suffisamment efficace est disponible (confusion, insecticides microbiologiques...). Par ailleurs, l'utilisation d'appareils de pulvérisation à flux tangentiel permettra de réduire les volumes de bouillie utilisés et de limiter la dérive. Enfin, le projet Ecopêche 2 repose sur une prise de risque accrue (impasses de traitement, tolérance plus forte en termes de taux de déchets...) et sur l'intégration de nouvelles solutions techniques (traitement eau chaude en post-récolte, couverture de vergers par bâche anti-pluie) qui devraient permettre de limiter les pertes au cours de la phase post-récolte.

Les systèmes seront évalués sur leurs performances agronomiques, technico-économiques et environnementales par rapport aux résultats obtenus sur des parcelles témoins ou par rapport aux références techniques régionales. Il s'agit d'identifier les avantages et limites des leviers utilisés en conditions réelles de production et de proposer aux professionnels des solutions techniques transposables au sein de leurs exploitations.

Les systèmes de production qui seront mis en place doivent permettre de réduire les IFT de 70 à 80 % environ par rapport au mode de production de référence (conduit en Protection Fruitière Intégrée). Le projet a également pour ambition de produire des fruits avec zéro résidu de pesticides, d'exclure tout traitement herbicide et de n'utiliser de produits phytosanitaires hors biocontrôle qu'en dernier recours.

### Tester des systèmes très économes en phytos et performants économiquement

À terme, le but est d'obtenir un IFT hors biocontrôle inférieur ou égal à 4 tout en produisant des fruits de haute qualité et en obtenant des résultats économiques assurant la durabilité des exploitations. Les partenaires du projet, le CTIFL, Bellegarde (30), la SEFRA, Etoile-sur-Rhône

Extrait de "Lauréats des appels à projets DEPHY EXPE 2017 et 2018"